



CHARLIE LA FRONDE

LE JOURNAL DE L'UNION SNUI SUD TRÉSOR SOLIDAIRES 78

Février 2011

PLUS AUCUNE ENTREPRISE NE S'ENRICHIRA AVEC LES CAISSES DE RETRAITE

Enfin une prise de position responsable dans notre pays ?

Que nenni... Cette déclaration est signée Evo Morales, le président de Bolivie qui annonce l'abaissement de l'âge légal de la retraite et la nationalisation des caisses de retraites privées du pays !

Chez nous au contraire, la loi de réforme des retraites va booster l'option de retraite par capitalisation. Aubaine pour les banques et les sociétés d'assurance et pour le groupe Malakoff Médéric premier groupe de « protection sociale » avec plus de trois milliards de chiffre d'affaires, dont on sait par qui il est dirigé....(Guillaume Sarkozy).

Bientôt notre guide suprême fera préconiser de manger dix fruits et légumes par jour si son cousin est maraîcher !

Bien sûr penseront certains d'entre vous la Bolivie n'est pas la France. Le niveau de vie et les lois sociales n'y sont pas du même niveau.

Certes, mais il n'empêche que malgré la mondialisation certains pays ne s'ingénient pas à laminer les lois sociales et à détricoter le droit du travail. Les beaux discours lénifiants et mensongers de nos élites sur le côté inéluctable de ces régressions se heurtent ici à la réalité. Rien n'est obligé, rien n'est impossible si on le veut vraiment ! Pourquoi toujours regarder et tendre vers ce qui est en dessous au lieu de les aider à venir vers nous.

Depuis deux siècles le patronat (français et autre) nous tient toujours le même discours, aucune amélioration sociale n'est possible au risque de mettre en péril l'équilibre économique des entreprises donc du pays. Pourtant, souvent par la force, des conquêtes sociales ont été arrachées durant des décennies. Il n'y a donc aucune raison pour qu'au même argument du même patronat nous n'opposions pas les mêmes résistances. Il faut lutter, s'organiser, **se syndiquer**, se mettre en grève, se révolter !!!

POUR VOUS SYNDIQUER, VOUS RENSEIGNER, VOUS FAIRE AIDER OU NOUS AIDER !!!

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTEZ, NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION.

Fabrice AMADOU secrétaire départemental de section **01 30 97 44 19 ou 45 12**

Courriel : fabrice.amadou@dgfip.finances.gouv.fr

Isabelle WENGER –ARTZ secrétaire départementale adjointe **01 30 87 36 55**

Courriel : isabelle.wenger-artz@dgfip.finances.gouv.fr

Reynald RAMSEIER trésorier **01 30 65 60 17**

Courriel : reynald.ramseier@dgfip.finances.gouv.fr

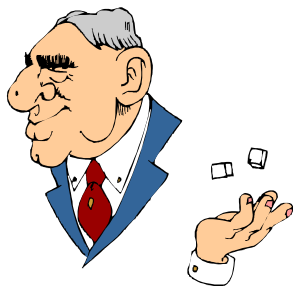
Réservez dès aujourd'hui votre lundi 4 avril

Date de notre assemblée générale départementale qui aura lieu à Versailles

EXEMPLAIRE !!!

Les hauts fonctionnaires du ministère du budget perçoivent les plus hauts salaires !

De quoi faire bondir.... quand on sait que tout ça est financé par des suppressions d'emplois et qu'au titre de l'exemplarité nous sommes les plus touchés par celle-ci.



BREVES

Lu dans le courrier des lecteurs d'une grand hebdo.

« Ils ne font pas grève, ils ne manifeste pas, mais ils vont obtenir la suppression de l'ISF. Ils sont forts les riches ! »



LE SRIAS : mode d'emploi

SRIAS : sigle mystérieux ! Il s'agit de la section régionale interministérielle de l'action sociale des administrations de l'Etat créée par arrêté ministériel du 29 juin 2006 modifiée le 11 février 2010 par arrêté portant sur la nouvelle organisation territoriale de l'Etat.

Son rôle : s'inscrit dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (RéATE) qui prévoit la mise en place des plates-formes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (GRH) et à la création de directions départementales interministérielles (DDI) placées sous l'autorité du préfet du département.

Sa composition :

- 1 président nommé pour 3 ans sur proposition des Organisations Syndicales.

représentées dans la section pour la SRIAS Ile de France : Bernard David issu de la FSU

- 12 représentants titulaires et 12 suppléants des administrations en charge de la mise en œuvre d'une politique ministérielle d'action sociale.
- 13 représentants titulaires et 13 suppléants du personnel, membre des organisations syndicales représentées au CIAS (comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat). Pour Solidaires : Catherine Tabar-Kalk de Solidaires-Justice et d'Isabelle Wenger-Artz de l'Union Snui-Sud/Trésor 78 : (isabelle.wenger-artz@dgfip.finances.gouv.fr tel : 01 30 87 36 55).

L'ensemble des membres est nommé par le préfet de région : M. Canepa

Son action : grâce à un budget propre elle peut induire des actions en matière de logement, d'hébergement temporaire de crèches, de vacances tant pour les enfants que pour les familles y compris pour les personnes handicapées et d'autres actions culturelles dont les cartes CEZAM. L'adresse du site : srias-ile-de-France.gouv.fr

par courriel : srias@ile-de-France.pref.gouv.fr

Point de vue de l'Union Snui-Sud-Trésor Solidaires 78 : **cette instance s'inscrit dans le cadre de la RéATE qui conduit à mettre sous la coupe du Préfet de région, les administrations de l'Etat avec hélas pour corollaire un désengagement des services de l'Etat et la suppression de postes de fonctionnaire. Nous condamnons la RéATE, mais notre condamnation n'exclut pas notre participation au bénéfice des collègues. Cette action sociale doit être un plus pour les collègues et venir en complément du budget action sociale propre à notre ministère. La peur n'évitant pas le danger, nous savons que la suppression ou non du budget spécifique à notre ministère n'est pas liée à l'utilisation des actions SRIAS mais à un choix politique.**

Notre conseil : **allez sur le site en direct pour voir si les actions de la SRIAS peuvent répondre à vos besoins. Notre représentant Isabelle Wenger-Artz est à votre écoute si**

vous avez besoin d'informations complémentaires.

QUAND ILS SONT VENUS...



Quand ils sont venus chercher les jeunes de banlieue. J'ai approuvé... ce sont des voyous.

Quand ils sont venus chercher les gens du voyage. J'ai approuvé... ce sont des voleurs de poules.

Quand ils sont venus chercher mon voisin, je n'ai rien dit... normal, ses parents sont nés au Mali.

Quand ils sont venus chercher le copain de ma fille. J'ai regardé ailleurs... ses grands parents sont nés en Algérie.

Quand ils sont venus me chercher, j'ai appelé... il n'y avait plus personne pour protester.

Le message ci-dessus est récurrent, certes, mais sait-on jamais où peuvent nous mener collectivement les petites lâchetés de chacun d'entre nous !

Méditons donc sur ce petit texte à l'heure où la surcharge de travail, les pressions, la souffrance au travail font des ravages dans nos services.

COMPTE RENDU DU COMITE HYGIENE ET SECURITE DU 13-01-2011

Le précédent comité hygiène s'étant tenu sans les OS compte tenu du mouvement social à la même date, celles-ci se sont abstenues pour le vote du procès verbal.

Ensuite ont été abordés le bilan du budget 2010, puis la première phase d'affectation budgétaire des crédits 2011. Le Document Unique des Douanes a fait l'objet d'un début de présentation avant que soient abordées les questions diverses.

Le budget 2010

Le président du Comité, M. Colin, Trésorier payeur Général, a félicité le comité pour l'emploi du budget. Le comité a mené des

travaux utiles et les opérations d'achat de fin d'année ont été conformes aux orientations du CHS. Un tiers du budget a été affecté sur des travaux tenants à la structure des bâtiments, un tiers a été affectés sur des travaux destinés à garantir les agents de dangers physiques, 15% a été affecté sur des travaux d'accessibilité des services aux handicapés, et 15% a été affecté à des travaux d'amélioration des conditions de travail.

Le président s'est cependant inquiété du taux d'absentéisme sur les formations proposées par le CHSI, stage de sauveteur secouriste au travail, stage de manipulation des extincteurs... Une typologie des absences devra être recensée car il est important de conserver ces compétences à hauteur des besoins.

Sans doute des efforts de publicité et la démonstration qu'il est dans l'intérêt des services d'avoir sur sites des agents formés aux premiers secours y contribueront-ils.

Point sur les exercices d'évacuation incendie

Ces exercices sont maintenant faits plus fréquemment qu'il y a quelques années par les services. Les comptes rendus ont permis de mettre à jour quelques points faibles auxquels les directions ont pu remédier. Il reste encore beaucoup à faire cependant, de nombreux sites n'ayant pas fait d'exercice depuis longtemps. M. Colin indique que l'appétence pour l'exercice n'est pas le même selon l'importance du groupe en présence. Les organisations syndicales ont insisté sur l'importance de l'exercice qui permet des prises de consciences et une prévention certaine. Solidaires aux finances a réitéré sa demande qui consiste à informer chaque nouvel arrivant sur les règles de sécurité et d'évacuation de son service. Nous avons aussi soulevé une question récurrente qui se pose lors d'une évacuation « que fait-on de la caisse ? » (il faut apporter sur ce point des réponses claires), ainsi que l'appréhension d'utiliser l'outil alarme pour certains chefs de services qui n'ont pas reçu les informations ou formations nécessaires à son maniement.

M. Maarek, inspecteur Hygiène et sécurité (IHS) a rappelé l'importance d'organiser rapidement des exercices sur les sites nouveaux ou restructurés et qu'il est obligatoire d'organiser 2 exercices par an pour

les sites d'au moins 50 personnes. Mme Guille , directrice des services fiscaux est en accord avec ce principe.

Les précédents groupes de travail

Solidaires aux finances a émis le souhait d'avoir une vision d'ensemble de certaines opérations d'envergure et souhaite avoir un regard avant que l'ébauche ne soient devenu projet. Certaines solutions ne sont parfois pas celles souhaitées par le comité et il s'avère que le temps de la réflexion n'a pas toujours été pris. M . Colin a admis que sur les opérations d'envergure il faut en effet fixer un objectif qui doit rester déterminant dans la réalisation des travaux. **La volonté de mener une opération à terme ne doit pas faire perdre de vue son objectif d'origine.**



L'affectation budgétaire 2011

La réserve de 5% n'étant plus distribué, on ne peut compter dessus. Le budget se limitera donc cette année à 334000 €. Environ 50% de ce budget est affecté aux travaux votés pour cette première phase d'affectation budgétaire.

Outre les stages proposés en inter directionnel, les travaux proposés portent encore beaucoup sur la sécurité incendie et aussi sur des protections pour éviter les chutes. Des travaux de désamiantage sont aussi envisagés sur le site de Rambouillet par la DSF.

Quelques opérations ont été retirées par les directions (non conformes) ou reportées(non prêtes), les autres ont été votées.

Le Document Unique des Douanes

Pour les nouveaux rappelons que ce document doit recenser les risques sur chaque site et pour chaque équipe et agent. Il permet ensuite

d'envisager les actions de prévention nécessaires.

Le document présenté reprend et modifie celui de l'année précédente. L'ACMO des Douanes (Agent Chargé de la Mise en Œuvre de la sécurité) indique que 46% des opérations de prévention préconisés dans le document de l'année dernière ont été réalisées. Certaines formations souhaitées n'ont cependant pas pu être mises en place, et ce qui en fait le plus mauvais indicateur dans la réalisation des opérations de prévention. Enfin de nouveaux risques viennent s'ajouter avec l'installation d'une brigade de motards alors que d'autres ont aussi disparu avec les postes supprimés.

Les organisations syndicales ont réservé leur jugement sur ce document unique compte tenu du fait qu'il n'avait pu être étudié en groupe de travail et se sont abstenus pour le vote. M. Colin a proposé un groupe de travail au comité afin qu'il soit débattu de ce document avec le temps et le sérieux nécessaire.

Questions diverses

Solidaires a demandé la tenue d'un groupe de travail sur le projet de l'accueil de Versailles suffisamment en amont pour pouvoir être associé à la réflexion. Nous pensons que les discussions permettent d'affiner les projets pour assurer de meilleures conditions de travail.

LES GALERIENS DE FRANCE DOMAINE 78

Une fois n'est pas coutume mais l'article que vous lirez ci-dessous n'est pas une exclusivité de l'Union Snui-Sud trésor, en effet devant l'ampleur des difficultés à laquelle nos collègues des Domaines ont du faire face depuis de trop nombreux mois, il nous a semblé opportun que plusieurs syndicats le publient.

« En Décembre les 9 galériens ont jeté leurs rames par dessus bord contestant les harangues et les quolibets du garde chiourme (surveillant de galère) qui dirigeait le navire .

Celui-ci vitupérait, méprisait, organisait des manœuvres de division au sein des artisans de la ramée pour contrecarrer toute cohésion mais c'est cela qui finalement les agrégeaient dans un mouvement de fronde collective.

Ils décident de saisir tous les syndicats qui les assistent devant les autorités consulaires.

Au cours de cette réunion une esclave manouvrière du pôle gestion domaniale décidait de s'associer à la contestation victime elle aussi de la même politique de harcèlement et de mépris et d'admonestation de la part d'une autre garde chiourme .

Au cours de cette entrevue il fut question de la qualité des rameurs toujours plus professionnels et pourtant victime d'une politique de dénigrement et sujets à des modifications organisationnelles qui traduisaient plus un déni de confiance ou un procès d'intention. qu'un souci d'efficacité (la preuve! Les galériens font état d'une démotivation totale).

Une des jeunes galériennes pourtant particulièrement volontaire à la tâche s'effondra en larmes et ne put retenir son désarroi lacrymal tout au long de la réunion ou plutôt du réquisitoire qui dura trois heures .

Un autre galérien plus expérimenté très sollicité lors des périodes de tempêtes exprima qu'il avait eu besoin ces dernières semaines de quelques repos à terre pour soulager ses bras voire plutôt sa tête .

En congé de maladie il eut la surprise d'être contrôlé par la médecine des galères alors qu'il était admis de tous et particulièrement de sa hiérarchie que ce galérien était unanimement apprécié pour ses qualités de rameur, qu'au surplus il était endurant puisque quasiment jamais malade .

On a pu lui répondre au cours de cette réunion qu'on lui a envoyé un contrôle car on s'inquiétait de sa santé (sic!) on est forcément ému devant tant de considération. Que les bras nous en tombent mais comment faire fonctionner une galère sans bras à moins que les dames de nage (support des rames selon le terme consacré) ne se transforment en dames de rage.

Devant cette politique inquisitoire pseudo-fraternelle, un autre galérien se sentit dans l'obligation de révéler qu'il était atteint d'une pathologie grave et s'inquiétait de savoir si lui aussi allait être contrôlé.

D'autres galériens faisaient état de remarques désobligeantes ou déplacées du garde chiourme (vous n'avez pas besoin de ramer car votre conjoint dispose d'une situation confortable, MME untel est nulle alors qu'elle peut entendre cette remarque car elle est dans l'entretoise de la porte...).

La galérienne du service gestion des actes faisait part d'irrégularités graves dans le fonctionnement de son service.

Qu'advient-il de ces galériens ? Est-ce que la direction consulaire admettra qu'il est temps de ramer de concert, pour que la galère ne parte pas à la dérive ou ne coule dans les eaux sombres du mépris .

Rappelons dans ces colonnes que tous nos rameurs sont cadres A, que certains d'entre eux, dans d'autres vies administratives, ont exercé des fonctions d'encadrement et qu'aucun d'entre eux n'avaient jamais traité des personnels subordonnés de la sorte, que le respect mutuel reste le ciment de toutes relations .

La force d'une équipe relève autant de la sagesse que de la beauté au sens de l'harmonie, ces trois principes ne doivent pas échapper à celui qui tient le gouvernail de l'embarcation. »

L'Union considère que les agents de la DGFIP doivent pouvoir exercer leurs missions dans des conditions de vie au travail satisfaisantes et se tiendra toujours aux côtés des agents quand le management, le pilotage, l'organisation du travail seront néfastes tant pour les agents que pour les missions.

Si cet article reflète exactement les difficultés auxquelles ils ont dû se confronter, il faut ajouter que depuis l'écriture du texte des évolutions ont été notées. En effet une rencontre avec le médecin de prévention a été mise en place fin du mois de janvier. Par ailleurs un nouveau chef de service a pris ses fonctions début janvier, il semble prêt à prendre en compte les légitimes revendications des agents dont le seul objectif est la réalisation pleine et entière de leurs missions avec des conditions de travail normales.

A l'initiative de l'Union Snui-Sud Trésor Solidaires 78, en partenariat avec la C.G.T. et la C.F.D.T, une heure mensuelle d'information a été mise en place début janvier. Le nouveau chef de service a également souhaité y assister, ce qui a permis aux agents présents de faire part de leurs besoins pour pouvoir travailler à nouveau dans de bonnes conditions.

Une meilleure connaissance de la mission domaniale, de son organisation, de ses contraintes permettra sûrement à la hiérarchie de la Comptabilité Publique de s'approprier cette mission tout à fait différente de l'ensemble des autres missions qui relèvent de sa responsabilité. En prenant en compte cette spécificité elle permettra aux agents qui en ont la charge

d'exercer pleinement ce métier qui les passionne tant et qui dans son exercice quotidien valorise le professionnalisme des agents de l'Etat au service des collectivités locales et plus largement au service des citoyens.

Nous suivrons ce dossier au plus près!!!

Union SNUI Sud trésor 78

COMPOSITION DU BUREAU

Secrétaire :	Fabrice	AMADOU	Tel : 01 30 97 44 19
Secrétaires adjointes :	Isabelle	WENGER ARTZ	Tel : 01 30 87 36 55
Trésorier :	Reynald	RAMSEIER	Tel : 01 30 65 61 17
Trésorière adjointe :	Carole	DELANDE	Tel : 01 30 81 89 13

REPRESENTANTS AU CTPD

Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Patricia THERON
	Catherine BOURDON		Agnès MAUNOURY
	Isabelle WENGER ARTZ		Isabelle PERCHE
	Reynald RAMSEIER		Muriel FOURNIER

REPRESENTANTS EN CHSI

Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Jeannine THERY
	Agnès MAUNOURY		Marc LIGNAC

REPRESENTANTS EN CDASS

Titulaires :	Catherine BOURDON	Suppléants :	Laurent RUEL (SDNC)
	Jeannine THERY		Louise AMAR (CP)

CORRESPONDANTS D'IMMEUBLES

				Téléphone
HOUILLES	Nadège	NIGAUX	SIP-Accueil	01 30 86 26 99
MANTES	Isabelle	PERCHE	CDI	01 34 79 47 64
	Sandrine	COHELEACH	CDI Est	01 34 79 27 78
LES MUREAUX	Agnès	MAUNOURY	CDI	01 30 91 31 02
	Muriel	FOURNIER	CDI	01 30 91 32 01
PLAISIR	Carole	DELANDE	CDI	01 30 81 89 13
	Chrystel	ESCU DIE	7 ^{ème} BDV	01 30 81 89 82
POISSY	Reynald	RAMSEIER	SIP Nord	01 30 65 61 17
	Charlette	EVARD	Pole CE	01 30 65 60 37
	Sophie	PEGORARO	5 ^{ème} BDV	01 30 65 60 82
RAMBOUILLET	Paulette	DUCOS	SIE	01 34 94 16 39
SAINT GERMAIN	Catherine	BOURDON	CDI Est	01 30 87 27 25
	Isabelle	WENGER ARTZ	BPR	01 30 87 36 55
	Patricia	THERON	BPR	01 30 87 40 43
	Catherine	TARPENT	BPR	01 30 87 40 30
SAINT QUENTIN	Pierre	JACOB	CDI	01 30 48 24 60
	Sandra	GASIGLIA	1 ^{ère} BDV	01 30 48 27 17
VERSAILLES				
Pairie départementale	Louis	AMAR	Caisse/régie	01 39 07 85 25
Trésorerie Générale	Yves	PAUVERT	Gest recouvrt	01 30 84 62 14
CDI SIE Nord	Fabrice	AMADOU	CDI Sud	01 30 97 44 19
CDI SIE Sud	Jeannine	THERY	CDI Sud	01 30 97 43 96
BPR	Magali	SOBRINO	BPR	01 30 97 43 53
CDIF	Laure	DANET	CDIF1	01 30 97 44 44
CH1	Aude	LELEU	CH1	01 30 97 44 57
CH2	Josdas	SAVARY	CH 2	01 30 97 45 02
CH3	Pascale	BOGUAIS	CH3	01 30 97 43 57
Pôle recouvrement	Lydie	BOIRON	PRF	01 30 97 43 10
6 ave des Paris	Eric	FOUCAULT	Direction 6	01 39 25 20 17
52 ave de St Cloud	Patrick	CHABRILLAT	BCR	01 30 84 17 93
52 ave de St Cloud	Isabelle	PETRONI	Direct CTX	01 30 84 17 55